

NICE : Une start-up "Lauréate d'argent" aux Trophées de la sécurité



My **Keeper**, start-up familiale basée à Châteauneuf-Grasse (06, près de Nice/Cannes) et spécialiste de la sécurité connectée en milieu scolaire, a été désignée « Lauréate d'Argent » aux Trophées nationaux de la sécurité dans la catégorie « sécurité des sites » pour son invention SECUR ECOLE®.

SECUR ECOLE®, ce sont de petites balises connectées qui permettent aux enseignants et personnels scolaires d'envoyer et recevoir des alertes en cas d'intrusion, d'attentat ou de risque majeur (catastrophes industrielles, naturelles, etc.), afin d'évacuer ou confiner les élèves selon la situation. Le jury des Trophées, composé de directeurs de la sûreté de grandes entreprises (Société Générale, Bouygues Construction, Air France, etc.), a reconnu l'innovation, l'efficacité, la pérennité et la facilité d'utilisation de ces balises inventées par les fondateurs de My Keeper, Évelyne Demarchez et ses deux fils, Nicolas et Jérémie. Ces balises équipent désormais 1.500 écoles dans 500 communes partout en France.

Nicolas Démarchez, Directeur Général et cofondateur de My Keeper : « Trop de systèmes d'alerte sont incompréhensibles pour les enseignants, au point que nous rencontrons encore aujourd'hui, lors de nos visites dans les établissements, des équipes qui se donnent l'alerte avec des cornes de brume ! De plus, un directeur d'école devrait pouvoir faire évoluer son système d'alerte en cas d'ouverture ou fermeture de classe sans avoir à engager des travaux lourds qui prennent généralement des mois. Avec SECUR ECOLE®, ces deux difficultés majeures n'existent plus ».

Le jury prestigieux des Trophées de la Sécurité récompense My Keeper et ses solutions d'alerte innovantes.

My Keeper a été récompensé aux Trophées de la Sécurité 2022 dans la catégorie « Sécurité des sites » pour sa solution d'émission et de gestion des alertes de sécurité en milieu scolaire et pour les travailleurs isolés. Être élue « Lauréat d'argent »

dans cette catégorie, par un prestigieux jury de professionnels, constitue pour la startup de Châteauneuf-Grasse (06) la plus belle reconnaissance de l'impact positif de ses innovations sur la sécurité des 17000 enseignants et employés déjà équipés par My Keeper en France. Celle-ci entend poursuivre sa forte croissance ainsi que l'amélioration continue de sa technologie alors que les collectivités locales et entreprises privées de plus en plus exigeantes sur la fiabilité, la facilité d'utilisation et la flexibilité de leurs systèmes d'alerte.

Une troisième récompense professionnelle en seulement 5 ans d'activité

Fondée en 2016, My Keeper avait déjà reçu en 2018 le prix de l'innovation au Salon des Maires dans la catégorie « Prévention & Sécurité » et, en 2021, la médaille d'or de l'innovation à Expo-protection, le salon national de référence pour les professionnels de la sécurité.

Cette année, un prestigieux jury composé de directeurs de la sécurité de grandes entreprises (Société Générale, Axa, Bouygues Construction, Air France, etc.) a décerné à My Keeper le prix du « Lauréat d'argent » dans la catégorie « Sécurité des sites » dans le cadre des Trophées de la Sécurité. L'évaluation de cette solution a porté sur quatre critères : innovation, efficacité, pérennité et facilité d'utilisation (Vidéo)

Les solutions My Keeper consistent en la combinaison de petites balises connectées distribuées à chaque enseignant ou membre du personnel de l'entreprise et d'une interface de gestion qui en permet le paramétrage et la supervision. Depuis 2016, cette solution a convaincu plus de 1.500 établissements scolaires dans plus de 500 communes et 3000 salariés du privé pour sa fiabilité, sa facilité d'utilisation et d'installation, et la possibilité de faire évoluer en continu le système d'alerte selon l'évolution des effectifs.

« Ce prix confirme la pertinence de notre vision de la sécurité, indique Nicolas Démarchez, Directeur Général et cofondateur de My Keeper. Trop de systèmes d'alerte sont incompréhensibles pour les utilisateurs, au point que nous rencontrons encore aujourd'hui, lors de nos visites dans les établissements scolaires par exemple, des équipes qui se donnent l'alerte avec des sifflets ! De plus, un directeur devrait pouvoir faire évoluer son système d'alerte sans avoir à réengager des travaux lourds et coûteux qui prennent généralement des mois. Avec My Keeper, ces deux difficultés majeures n'existent plus. »

À propos de My Keeper

My Keeper a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 2,4 millions € en 2021, en augmentation de 100% par rapport à 2020. Cette croissance repose tout d'abord sur un important travail d'écoute des besoins des collectivités locales et directions d'entreprises, qui assument la responsabilité de la sécurité en cas d'intrusion, d'attentat ou de risque majeur (catastrophes industrielles, naturelles, etc.). Ainsi, la start-up poursuit son recrutement pour renforcer ses équipes commerciales et de recherche et développement.